

INSCRIPTION LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JACOB HOLTZER – RENTREE 2022-2023

NOM :

Prénom :

Inscriptions premières : le vendredi 17 juin 2022 de 14h00 à 17h00

- Première générale
- Première STI2D

Inscriptions Terminales : le lundi 20 juin 2022 de 14h00 à 17h00

- Terminale générale
- Terminale STI2D

Pièces à joindre pour compléter votre dossier :

✓ La fiche de renseignement (jointe au dossier) <i><u>Vous veillerez à vérifier les données indiquées sur la feuille et à indiquer tout changement au stylo rouge.</u></i>	
✓ La fiche d'urgence (jointe au dossier)	
✓ La fiche d'options (jointe au dossier)	
✓ La photocopie de toutes les pages du carnet de vaccination figurant sur le carnet de santé	
✓ Une photocopie de la carte d'identité de l'élève ou du livret de famille	
✓ En cas de séparation ou de divorce des parents, copie du jugement indiquant à qui a été confiée la garde de l'enfant.	
✓ Non obligatoire : Pour toute inscription à la maison des lycéens, joindre un chèque de 10 euros à l'ordre de la maison des lycéens du lycée Jacob Holtzer.	

LES DOSSIERS INCOMPLETS SERONT REFUSES

INFORMATIONS AUX FAMILLES

Restauration

Le restaurant scolaire fonctionne en self-service ouvert tous les jours : du lundi au vendredi inclus. Le système de contrôle d'accès à la demi-pension se fait à partir d'un distributeur automatique de plateaux. L'élève n'aura pas à déterminer à l'avance les jours où il prendra son repas. Le prix d'un repas est de 4€ (tarif 2022).

Les externes et les nouveaux élèves qui désirent avoir accès au service de restauration à la rentrée scolaire peuvent :

- Se présenter au secrétariat Vie de l'élève dès la rentrée pour y récupérer les codes d'accès individuels de **paiement par carte bancaire** sur le site internet du lycée Jacob Holtzer (<https://jacob-holtzer.ent.auvergnerrhonealpes.fr>) rubrique paiement en ligne. Les codes peuvent être demandés et transmis par mail.
Il vous est demandé de créditer le compte d'un montant de **40 € minimum** équivalent à la valeur de 10 repas.
- **A défaut** de pouvoir payer en ligne, un chèque de **40€ minimum** pourra être déposé au secrétariat Vie de l'élève. Ce chèque sera libellé au nom de "du régisseur du lycée Jacob Holtzer".
- Le Pass région est à commander dès que possible sur le site : <https://jeunes.auvergnerrhonealpes.fr>. Il permettra d'accéder au self en présentant celui-ci devant le distributeur de plateaux.

Ces tarifs sont valides jusqu'au 31/12/22. Une augmentation peut être prévue au 01/01/2023 sur proposition du conseil d'administration et accord du Conseil Régional Rhône-Alpes.

Chaque repas pris sera débité sur le compte de l'élève. Lorsque le solde atteindra la valeur de 3 repas, il vous sera demandé de réapprovisionner **à la hauteur minimale de 5 repas**.

Lors du départ de l'élève, le solde restant sur le compte self de l'élève sera remboursé sous réserve d'une demande écrite de la famille accompagnée d'un RIB original.

Bourses de lycée

Les demandes de bourses de lycée pour la rentrée 2022/2023 sont à déposer sur la plateforme internet de l'académie de Lyon (<https://educonnect.education.gouv.fr>) dans les plus brefs délais. A la rentrée de septembre, une campagne complémentaire devrait être organisée.

Fonds sociaux

En cas de difficultés financières, vous pouvez contacter Madame SASSOLAS, assistante sociale du Lycée, pour bénéficier d'une aide de fonds social pour le paiement des repas de l'élève ou toute autre aide financière liée à la scolarité. Elle est joignable via le standard au 04 77 10 17 30

Internat

Les frais d'internat sont payables par **carte bancaire** sur le site du lycée à réception de la facture trimestrielle. Les tarifs actuels sont de **1440,25 € pour l'année 2022**.

Le forfait peut être augmenté au 1er janvier 2023 en fonction du taux moyen annuel d'augmentation autorisé. L'accès au service Restauration se fera avec le Pass Région.

Les nouveaux internes devront venir au secrétariat Vie de l'élève déposer un chèque de caution de 30 € pour les clés de leur chambre. Le chèque est encaissé et la caution sera restituée en fin d'année scolaire par virement administratif après état des lieux et restitution des clés.

Un état des lieux sera effectué à l'arrivée et au départ de chaque interne.

INFORMATIONS DU SERVICE MEDICAL DU LYCEE

1 – Visite médicale pour aptitude aux travaux réglementés :

Tous les élèves mineurs des classes de BAC professionnel doivent bénéficier d'une visite médicale d'aptitude à la formation professionnelle. Celle-ci aura lieu dès septembre et jusqu'aux vacances de Toussaint.

Les élèves seront vus par le médecin scolaire avec leur carnet de santé (et/ou de vaccinations) et le questionnaire médical remis avec le dossier d'inscription.

En cas de non respect des consignes, seul un deuxième rendez-vous sera proposé.

2 – PAI (Projet d'Accueil Individualisé) :

Dans les cas de troubles de la santé de l'élève évoluant sur une longue période (diabète, épilepsie, allergie grave ou autre...), la famille peut demander la mise en place d'un PAI et prendre contact avec l'infirmière pour évaluer la situation médicale (traitement ou soins particuliers, besoins spécifiques, protocole d'intervention en cas d'urgence...) en collaboration avec le médecin scolaire, dans le respect de la confidentialité (BOEN n°34 du 18 sept 2003).

3 – PAP (Plan d'accompagnement personnalisé) :

Les élèves présentant des difficultés scolaires résultant d'un trouble des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyscalculie, trouble du langage...) peuvent bénéficier d'un PAP.

A l'initiative de la famille ou de l'équipe enseignante , le PAP est mis en place en accord avec la famille.

Si votre enfant a déjà bénéficié d'un PAP au collège, il est à transmettre par l'établissement d'origine au lycée dans le livret scolaire de l'élève et sera à réactualiser par la nouvelle équipe enseignante.

En cas de nouvelle demande, la famille (ou le professeur principal en accord avec la famille) doit au préalable, remplir une fiche navette à transmettre au chef d'établissement (accompagnée de justificatifs médicaux, paramédicaux, bilan orthophonique...), qui transitera par le médecin scolaire et donnera un avis à la mise en place du PAP. Celui-ci sera élaboré par l'équipe enseignante et visé par la famille et le chef d'établissement.

4- PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) :

Il concerne les élèves qui ont une notification MDPH et définit les mesures compensatoires liées à la situation de l'élève (handicap, trouble dys sévère, nécessité d'AVS, autre...)

Si l'élève bénéficie déjà d'un PPS, la famille ou l'établissement d'origine informe le lycée et l'enseignant référent organise une réunion en équipe de suivi de scolarisation (ESS) pour mettre en place les mesures nécessaires à la scolarisation.

Si l'élève ne bénéficie pas de notification MDPH et que la famille (ou l'équipe éducative) juge nécessaire la mise en place d'un PPS, un document GEVA-sco est à élaborer en équipe et transmis à la MDPH par la famille avec un dossier complet (certificat médical, bilan du conseiller d'orientation psychologue).

PASS'REGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Le Pass'Région est une carte établie par la Région Auvergne Rhône Alpes à l'attention de tous les élèves scolarisés dans un lycée.



La carte Pass'Région **est obligatoire** pour :

- Entrer dans l'établissement
- Récupérer les manuels scolaires gratuitement à la rentrée
- Accéder au self-service du restaurant scolaire

Pour obtenir le Pass'Région :

Je le commande en ligne

- Sur l'application mobile Pass'Région Apple Store et Google Play
- Sur internet, passregion.auvergnerhonealpes.fr

L'établissement valide ensuite votre demande. Vous recevez en général votre carte sous 15 jours.



SI VOUS AVIEZ UN PASS'REGION L'AN DERNIER. CONSERVEZ-LE. IL AURA LES MÊMES AVANTAGES L'AN PROCHAIN.

Le Pass'Région offre également plein d'avantages pour les jeunes en Auvergne-Rhône-Alpes : achats manuels scolaires, mais aussi sport, culture (places de ciné, concerts, etc.), santé, bons plans, réductions, etc.

Vous pouvez retrouver tous les avantages sur le site : passregion.auvergnerhonealpes.fr

INFORMATION SUR LE TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES POUR L'INSCRIPTION DANS L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Les données personnelles collectées via le dossier d'inscription papier sont nécessaires aux fins d'inscription de votre enfant auprès du Lycée Jacob Holtzer.

Les informations recueillies sont limitées aux seules données strictement nécessaires et font l'objet de différents traitements mis en œuvre dans le cadre de la mission d'intérêt public de l'éducation nationale :

- la gestion de l'inscription dans l'établissement ;
- la gestion administrative et financière ;
- le suivi de la scolarité (y compris lié à des scolarisations particulières), l'orientation et l'affectation ;
- la gestion des examens ;
- la gestion des activités scolaires et extra scolaires (listes de classes, de groupes...);
- l'utilisation d'outils de travail informatisés (Environnement numérique de travail, intranet, tablettes...);
- la gestion de la restauration, de l'internat et des services annexes (contrôle d'accès).

L'ensemble de ces traitements est nécessaire à l'exécution du contrat de scolarisation de votre enfant dans notre établissement.

Le responsable des traitements est le chef d'établissement pour **tous les traitements réalisés au sein de l'établissement.**

Certains traitements comme la scolarisation des élèves en situation de handicap, la gestion de l'affectation en fonction des spécificités territoriales, le suivi de la scolarité (téléservices d'inscription, livret scolaire numérique, affectation), ou encore la gestion des examens... sont sous la responsabilité du ministère de l'éducation nationale, du recteur d'académie (ou le directeur académique des services de l'Éducation nationale par délégation).

Vos informations personnelles sont conservées de façon sécurisée dans un cadre de confiance pendant la durée réglementée et strictement nécessaire aux traitements (Référence BOEN N° 24 du 16 juin 2005).

L'accès à vos données personnelles est strictement limité à :

- L'établissement d'affectation de votre enfant
- Les services académiques du Rectorat de l'académie de Lyon

Aux institutions :

- À la Région Auvergne Rhône-Alpes en charge de l'établissement

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2018-493 du 20 juin 2018 et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 sur la protection des données, vous-même - et votre enfant s'il a plus de 15 ans - avez le droit d'accéder à vos données personnelles et le droit de les rectifier en formulant une demande écrite au Proviseur(e) du lycée Albert Camus ou auprès du délégué à la protection des données de l'académie à l'adresse suivante :

Rectorat de l'Académie de LYON
A l'attention du délégué à la protection des données (DPD)
92 rue de Marseille – 69007 LYON

Cité scolaire Jacob Holtzer

Tel : 04 77 10 17 30
Ce.0420014m@ac-lyon.fr
5, rue Michelet
42704 Firminy CEDEX

ANNEE 2022– 2023

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

MEF :
(réservé à l'administration)

Classe :

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

NOM :

PRENOMS :
(Dans l'ordre de l'état civil)

Sexe F M NATIONALITE :

Né(e) le :

En France : Département : Commune :

A l'étranger : Pays : Commune :

Portable de l'élève : (si élève majeur)

Mail de
l'élève :
(L'adresse mail de l'élève sera nécessaire pour les inscriptions aux examens. Indiquez là dès à présent)

REGIME

Externe demi pensionnaire interne

ELEVE BOURSIER

Oui Non

ADAPTATION DU PARCOURS SCOLAIRE

L'année précédente votre enfant bénéficiait-il de mesure d'aménagements (PAI, PAP, PPS...)?

Oui Non

Votre enfant est-il reconnu pour un « handicap » par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H.) ?

Oui Non

SCOLARITE ANNEE PRECEDENTE

Etablissement :

Classe :

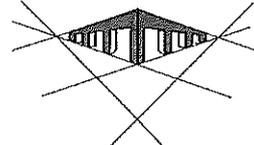
Collège d'origine :



**ACADÉMIE
DE LYON**

Liberté
Égalité
Fraternité

CITE SCOLAIRE
JACOB HOLTZER



ANNEE 2022-2023

FICHE D'URGENCE

IDENTIFICATION ELEVE

NOM : Prénom :

Date de naissance : Classe :

Sexe : F M Régime : EXT DP INT

Adresse :

.....

PARENTS OU RESPONSABLES LEGAUX

NOMS	PORTABLE	DOMICILE	TRAVAIL
Légal 1 :			
Légal 2 :			
Autres (à préciser)			

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le plus adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

VACCINATIONS

Joindre les photocopies du carnet de santé pour les vaccinations obligatoires DT Polio.

Date du dernier rappel DT polio (vaccin antitétanique).....

NOM, ADRESSE, TELEPHONE du MEDECIN TRAITANT

.....

.....

PAI - PPS - PAP

PAI (Projet d'Accueil Individualisé) 2021/2022 oui non A renouveler: oui non

PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) 2021/2022 oui non

PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) 2021/2022 oui non

Si oui, précisez le motif (diabète, épilepsie, asthme, allergies alimentaires... dyslexie ou autre dys.....):

.....

Retournez SVP (verso à compléter) →

Si vous renouvelez le PAI de votre enfant, merci de remplir avec votre médecin le PAI distribué par le service infirmerie et de le retourner à l'infirmerie dès la rentrée avec une ordonnance récente et le traitement de votre enfant en vérifiant la date de péremption.

Si votre enfant s'inscrit au lycée Jacob Holtzer pour la première année, merci de demander à l'infirmerie un formulaire PAI vierge ou à l'adresse suivante : <https://www.ac-lyon.fr/~rhone-sante-scolaire-121792>

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX :

Antécédents médicaux :

Antécédents chirurgicaux :

Souffre-t-il d'allergies (alimentaires, médicamenteuses ou autres) ? Oui Non

Si oui la ou lesquelles :

Quel est son traitement ?

Est-il asthmatique ? Oui non Quel est son traitement ?

Est il sujet à des crises de : Spasmophilie Tétanie Epilepsie

Votre enfant suit il un traitement ? Si oui lequel ?

Souffre t il d'une maladie ? La ou lesquelles :

Prend-il un traitement ? Si oui lequel

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance des infirmières :

Attention :

En cas de traitement ponctuel ou annuel, à suivre sur les heures scolaires vous devez nous fournir l'ordonnance du médecin avec le ou les médicaments et déposer le tout à l'infirmerie car il est interdit de détenir des médicaments au lycée ou à l'internat.

Si votre enfant est interne veillez à ce qu'il ait ses papiers de SS (une copie de l'attestation de droit) et mutuelle.

Merci de joindre cette Fiche Infirmerie avec la photocopie des vaccinations du carnet de santé et le questionnaire médical (pour le Lycée Professionnel uniquement) au dossier d'inscription sous pli cacheté à l'attention du "service infirmerie" en précisant le nom, prénom et la classe de votre enfant.

Date et signatures :

Cité scolaire Jacob Holtzer

Tel : 04 77 10 17 30
Ce.0420014m@ac-lyon.fr
5, rue Michelet
42704 Firminy CEDEX

ANNEE 2022– 2023

LANGUES VIVANTES ET
OPTIONS PREMIERES

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Classe en 2021/2022 :

Section première générale

Section technologique STI2D

Langues vivantes

Langue vivante A :

Langue vivante B :

Spécialités choisies en première générale (Attention, les enseignements choisis doivent correspondre avec ceux choisis lors de l'orientation. En cas d'écart, seul le choix fait par la fiche dialogue et le module orientation des téléservices sera pris en compte).

1

2

3

Options facultatives

Latin

Section européenne anglais

Option EPS 3 heures

Section sportive :

DNL Maths

Arbitrage basket :

Football :

Atelier audiovisuel (Option limitée à 15 places)
(Option non compatible avec les sections sportives)



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cité scolaire Jacob-Holtzer
Firminy

CITE SCOLAIRE
JACOB HOLTZER



Cité scolaire Jacob Holtzer

Tel : 04 77 10 17 30
Ce.0420014m@ac-lyon.fr
5, rue Michelet
42704 Firminy CEDEX

ANNEE 2022– 2023

LISTE DES FOURNITURES

Classe de Premières

Français	Grand classeur, feuilles intercalaires, pochettes transparentes.
Histoire/géographie	2 grands cahiers (24*32) 120 pages – crayons de couleur – 1 surligneur – 1 pochette grand format avec à l'intérieur des feuilles doubles grand format et des feuilles simples grand format.
Education morale et civique	1 clé USB – 1 pochette avec feuilles simples grands formats à l'intérieur.
Mathématiques	<p><u>Spécialité ET Enseignement scientifique-Mathématiques</u></p> <p>Dans la trousse : avoir toujours un crayon à papier, une gomme, un tube de colle, un compas, 1 stylo 4 couleurs ou 1 stylo rouge, un vert, un bleu et un noir</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une Règle et une équerre ou une réquerre. Pour le rapporteur il sera proposé un rapporteur trigonométrique dans le courant de l'année). • Une calculatrice graphique et programmable avec mode examen (de seconde). • Un grand classeur avec 4 intercalaires, des pochettes plastiques, des feuilles simples à PETITS CARREAUX, pour le cours et les exercices. (tronc commun et spécialité dans le même classeur en STI2D). Des feuilles doubles grand format pour les devoirs. • Un cahier de brouillon. <p><u>DNL</u> : le porte vues (de 30 vues minimum) de seconde complet (avec tous les documents ayant été distribués en seconde).</p>
Anglais	Un cahier grand format (24x32) de 90 pages. Le carnet de vocabulaire commencé en seconde et en première. Une clé USB (qui peut être commune pour toutes les matières). Des écouteurs filaires pouvant se brancher sur un PC.
Italien	Un grand cahier (24x32) de 96 pages.
Allemand	Un grand cahier (24x32) de 96 pages.
Espagnol	Un grand cahier 24x32, grands carreaux sans spirale, 96 pages.

Spécialité SVT	<p>Un grand classeur avec un minimum de 50 feuilles simples grands carreaux, une dizaine de feuilles doubles grands carreaux, des pochettes plastiques, 4 intercalaires. Un livre de SVT Une trousse complète Une calculatrice Une blouse blanche</p>
EPS Spécialité EPPCS	<p>Enseignement commun : tenue de sport spécifique (short ou survêtement et t-shirt de rechange + maillot de bain) chaussures DE sport et une gourde ou une petite bouteille d'eau</p> <p>Option EPS 3h : chaussons d'escalade + matériels demandés en enseignement commun</p> <p>EPPCS : grand classeur, feuilles intercalaires, pochettes transparentes, clef USB et écouteurs filaires+ matériels enseignement commun</p>
Spécialité HGGSP	<p>1 grand cahier (120 pages) ou un porte document ou mini-classeur - crayons de couleur – 1 surligneur – 1 pochette grand format avec à l'intérieur des feuilles doubles grand format et des feuilles simples grand format.</p>
Spécialité physique-chimie	<p>Un grand classeur avec un minimum 50 feuilles simples grands carreaux, une dizaine de feuilles doubles grands carreaux, des pochettes plastiques, 4 intercalaires. Une trousse complète Une calculatrice. Une blouse blanche.</p>
Toutes disciplines	<p>Il est conseillé aux élèves d'avoir un casque audio filaire doté d'une prise jack, afin d'accéder aux ressources audiovisuelles en cours et au CDI.</p>